

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA ROCHELLE  
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Mesdames et Messieurs les dirigeants des clubs associatifs,  
Mesdames et Messieurs les responsables des structures commerciales,  
Chers membres de notre communauté fédérale,

**Nous sommes d'abord fédé...**

Portée à la tête de notre fédération en 2009, l'équipe dirigeante met en relief permanent le concept de communauté fédérale. Cela est loin d'être anodin: la communauté fédérale a un sens, elle fait sens.

Encore faut-il vouloir s'y intégrer, s'y épanouir, et partager nos loisirs, nos ambitions sportives ou ludiques, nos projets, et parfois nos contingences et nos soucis.

Ce sentiment d'appartenance n'est pas de fait: il faut le cultiver, il faut en avoir l'envie.

C'est ainsi que, il y a déjà un an, l'assemblée générale annuelle d'Annecy a été un modèle du genre, qui a vu une famille fédérale à nouveau réunie, des organisateurs irréprochables dans un cadre enchanteur, des travaux exemplaires, des commissions nationales bien engagées dans leurs projets et dans leurs résultats, et des représentants de clubs très impliqués. Qu'il me soit permis d'espérer, et de nous souhaiter, que la présente assemblée générale, en cette magnifique ville de La Rochelle, surpasse, autant que faire se peut, la précédente réunion de la grande famille fédérale.

Or, l'écoute n'est pas la soumission, il est heureux que des débats fleurissent de ci de là. S'expliquer, tâcher de convaincre, être à l'écoute et amender, voilà ce à quoi nous attachons de l'importance.

Car être acteur de notre communauté fédérale, c'est certes avoir beaucoup de droits...et quelques devoirs aussi. Quoi d'étonnant à ce que nos organismes déconcentrés, et toutes les associations membres de la FFESSM, doivent en permanence être soucieux du projet associatif fédéral.

Education, accompagnement et intégration des individus, protection des pratiquants, réalisation et estime de soi dans nos sports de loisirs, recherche de l'excellence dans nos filières sportives génératrices de compétition, tout cela doit s'exprimer par la prééminence du savoir faire fédéral, qu'il s'agisse de formation, d'information ou de diplômes.

Pris au pied de la lettre, qu'est ce qu'un « bénévole » sinon celui qui manifeste la *benevolus*, la « bonne volonté », ou dans un sens encore plus emblématique, celui qui « veut le bien » ? Se sentir utile et faire quelque chose dans le cadre de nos activités fédérales, voilà le moteur de nos bénévoles, lesquels s'impliquent dans le sport, la culture ou les loisirs, la santé ou l'action sociale, la défense de l'environnement et de la biodiversité en pleine synergie avec notre politique de développement durable, ou bien encore l'éducation.

Je ne dirai jamais assez, également, combien nos Structures Commerciales Agréées sont dans la communauté fédérale, et combien elles doivent s'y sentir comprises. Légitimement inquiets du devenir de leur métier, interpellés par les réalités socio-économiques et par les turbulences de l'époque, perturbés par l'évolution à répétition du cadre réglementaire français, les dirigeants de SCA, moniteurs d'Etat et autres professionnels, méritent notre écoute. Ils ont très majoritairement choisi d'être des nôtres...

Enfin, alors que les beaux jours étaient arrivés et que d'aucuns avaient déjà largement trempé leurs palmes, les championnats de France de nos activités sportives ont, une fois encore, fait vibrer les cœurs et rappeler à toutes et tous que notre fédération est sportive. Ces championnats de France organisés par les élus du Comité Ile De France Picardie ont été un pari réussi et un grand moment de sport. Que l'équipe d'organisation en soit remerciée.

Je dois également signaler l'heureuse importance croissante que prend le bureau des manifestations dans nos activités, sous la houlette de Bob Séverin. Du protocole en passant par le suivi des médailles et autres cadeaux remis régulièrement aux autorités, voilà un axe de communication pertinent et fondamental.

Je souhaite enfin mettre en avant la constance et la veille que nous offrent avec talent la commission juridique nationale et la commission de médecine et prévention nationale.

Au risque de me répéter d'année en année, tout cela repose sur un Comité Directeur National soudé, qui se partage les dossiers, en synergie avec nos commissions nationales, notre personnel fédéral, nos directeurs et chargés de mission ainsi que l'ensemble de nos conseillers techniques. Qu'ils en soient remerciés.

Communauté fédérale certes, communauté sportive aussi. Je le dis d'autant plus volontiers que certains voudraient nous faire croire le contraire: à les entendre, sport et loisir ne devraient pas se conjuguer dans les mêmes ministères, les activités sans compétitions ne relèveraient pas du sport, notamment la plongée subaquatique! A ceux là j'ai récemment répondu par un clin d'œil qui emprunte à notre slogan: la plongée est un sport de loisir...et de plaisir sous l'eau.

### **Chiffres en main...**

Licenciés, membres de notre fédération, grande famille qui partage le plaisir de nos activités, cette année 2010 est à marquer d'une pierre blanche : nous sommes plus nombreux !

Au-delà de la démonstration éclatante d'une bonne santé, aussi bien financière que fonctionnelle, c'est bien de vie fédérale que j'ai envie de parler, ou plus exactement du plaisir d'« être à la fédé ». Intérêt et attractivité, reconnaissance et crédibilité, image positive et rénovée, tout est à décliner dans la publication de ces chiffres qui sont d'inflexibles indicateurs.

Notre Secrétaire Général, Frédéric Di Méglio, aborde dans son rapport les résultats chiffrés exacts, ce qui permet non seulement de constater que nous progressons, mais aussi que nous dépassons haut la main les résultats des années 2005 à 2009, qu'il s'agisse du nombre de licences, de certifications, ou du nombre de clubs associatifs ou de SCA.

### **Transversalité...**

Ce mot n'est pas un effet de mode, car nous mettons la transversalité en musique, et cela se voit.

Par exemple grâce au conseil de la randosub, qui promeut le développement de cette activité, en puisant aux diverses commissions qui font connaître la randosub. Par exemple aussi avec le secourisme fédéral, les RIFA, qui ont su ne pas se figer dans une seule discipline, mais migrer transversalement d'une commission à l'autre.

Une évocation appuyée doit être réservée à deux actions phares, pétries de transversalité et dédiées aux jeunes: les RIPE 2010, dont la pérennité et l'intérêt ne sont plus à démontrer tant brille cette manifestation annuelle, et le projet « jeunesse en action 2010 », qui a vu un groupe de jeunes handicapés plongeurs partir pour une semaine en Autriche afin de partager, avec de jeunes autrichiens, les plaisirs de nos activités subaquatiques.

### **Plongeurs du monde entier...**

L'été 2010 aura littéralement essuyé les plâtres du Code du Sport actualisé par l'arrêté modificatif du 18 juin 2010. Certes, la période n'était pas la plus propice, et il eût mieux valu une parution dans l'hiver, ce qui aurait permis à tout un chacun, hors saison, d'en extraire la « *substantifique moelle* ». Mais notre Ministère avait ses propres contingences.

Si je tiens à reparler de cela, c'est que quelques orientations nouvelles, notamment en ce qui concerne les définitions de poste des plongeurs et/ou moniteurs CMAS, ont généré chez certains des interrogations fortes, pour ne pas dire revendicatrices, oubliant par là que ce texte est radicalement progressiste, puisqu'il ouvre largement le marché, crée de nouveaux types de pratique, et donne beaucoup de souplesse à l'organisation des plongées, dès lors que les Directeurs de Plongée et les moniteurs maîtrisent la notion d'aptitude. Toujours est-il que, dès la rentrée, nous avons à nouveau travaillé avec notre Ministère, et le texte en question a subi une modification automnale.

Cette modification de la législation de la plongée : voilà des années qu'on en parlait ! J'ai maintes fois écrit que l'ouverture passait d'abord par un plein accueil réglementaire des plongeurs, quelles que soient leur origine et leurs certifications. Voilà qui est fait avec ce nouveau cadre réglementaire dédié, au sein du Code du Sport, à la pratique de la plongée à l'air dans les établissements d'APS.

Comme à chaque fois qu'un sujet brûlant fait l'actualité, notre revue Subaqua est là pour accompagner l'événement : c'est ainsi qu'un dossier portant sur le Code du Sport a été proposé dans ses pages dès juillet 2010, accompagné sur notre site par les commentaires éclairés de notre Commission Technique Nationale, sans compter les trésors d'explications rendus aux uns et autres dans l'urgence.

Passer d'une logique de prérogatives à une logique d'aptitudes, voilà de quoi alimenter pendant pas mal de temps encore de nombreux débats.

En ce qui concerne les encadrants (guides de palanquée, directeurs de plongée, moniteurs), les différences substantielles qui existent réellement entre les divers systèmes me font douter de la légitimité d'une totale déréglementation de l'accès à la pratique professionnelle ; mais là n'était pas l'objet de la présente réforme.

Quoi qu'il en soit, la FFESSM est forte du tissu associatif, lequel est structurellement peu enclin à se laisser pénétrer par des systèmes commerciaux, et elle est forte du tissu professionnel français, lequel est à plus de 80% impliqué dans la FFESSM au titre des SCA (structures commerciales agréées FFESSM). Pour autant, il y avait une nécessaire évolution à envisager. Entre subir, accompagner ou anticiper, c'est bien évidemment l'anticipation que nous avons voulu manifester lors des travaux menés avec notre Ministère.

Lors de ces travaux, ma position a toujours été ferme. Constructive et ouverte... mais ferme. On ne peut tout de même pas se tirer une flèche dans les palmes pour complaire aux agences internationales de certification ! Nous sommes à l'écoute, mais une écoute réciproque, dans le respect des uns et des autres, sans risque de mise à mal des fondamentaux de nos systèmes.

Désormais, tous les plongeurs peuvent accéder sans difficulté aux établissements mettant en musique la belle partition de la plongée française. Ajoutez à cela, et c'est quand même la moindre des choses, un souci de protection des consommateurs, une volonté de garantie de pratiques en sécurité, une reconnaissance de tous documents (diplômes, carnets de plongée, brevets), sans exclusivité des niveaux de plongeurs de l'« Ecole Française de Plongée », voilà ce qui caractérise ce cadre réglementaire nouveau, faisant la part belle aux aptitudes dont peuvent justifier les plongeurs du monde.

En France, il fait bon plonger....qu'on se le dise !

### **La fédération s'exporte**

Une des conséquences de la nouvelle réglementation a été que nous avons, en septembre, élaboré des solutions en ce qui concerne l'intégration de plongeurs 3\* CMAS ou des moniteurs 3\* CMAS dans le dispositif français. Nos excellentes relations avec les fédérations européennes permettent cela. A l'heure où je vous parle, les fédérations belge, luxembourgeoise, suisse, autrichienne, ont signé avec nous une convention visant à intégrer leurs plongeurs 3\* CMAS et leurs moniteurs 3\* CMAS dans le cadre réglementaire français, via la FFESSM. Autrement dit, nous leur délivrons des titres de « guide de palanquée associé FFESSM » ou de « moniteur fédéral 2° associé FFESSM ».

Par ailleurs, l'implantation de l'Ecole française de plongée en terre étrangère est devenue une réalité forte, grâce à l'apparition des SCIA (structures commerciales internationales agréées) et à l'existence du Club France FFESSM international. Les couleurs fédérales flottent donc sur d'autres pays limitrophes, et sur d'autres continents.

Tout en exportant le savoir faire fédéral et l'Ecole Française de Plongée à l'étranger, nous souhaitons vanter et défendre les qualités de la réglementation et du dispositif français. C'est ainsi, à titre d'exemple, que les rencontres au plus haut niveau que j'ai eues récemment en Egypte, m'ont permis de jouer cette carte maîtresse. A l'heure où la république arabe d'Egypte (par ailleurs en prise avec une situation politique nouvelle) tend à légiférer en matière de plongée, il est bien évidemment capital pour nous d'y être connus et reconnus en tant qu'interlocuteurs majeurs. Notre politique européenne, voire internationale, est ainsi affirmée : être plus nombreux c'est bien ; être puissants, c'est encore mieux, car c'est de cela que la fédération de demain a besoin.

### **Pêcheurs !**

La vie fédérale n'est pas un long bras de mer paisible, particulièrement l'été dernier. A quelques jours d'intervalle, nous avons vu paraître l'arrêté modificatif dédié à la plongée subaquatique et la décision du Conseil d'Etat concernant les compétitions de pêche sous-marine. De quoi occuper largement les dirigeants fédéraux...

Je le proclame avec vigueur : la pêche sous-marine n'est pas morte ! Bien au contraire.

L'annulation de la délégation pour la pêche sous marine du fait de l'arrêt des compétitions, sous l'égide du Ministère des Sports, telles que nous les connaissions, ne signifie en aucun cas la fin de cette activité sportive.

Nous vivons une époque de changements radicaux en ce qui concerne l'environnement et, à ce titre, la pêche sous marine se remet en question à l'instar des autres formes de pêches récréatives : elles se tournent vers une activité purement loisir et de partage dans le respect de leur éthique.

J'ai signé la charte du pêcheur éco-responsable au MEEDDM avec les ministres concernés, de même que j'avais signé lors du salon en janvier 2010 la charte du pêcheur sous-marin : croyez bien que cela honore notre fédération et, au sein d'elle, il y a tout l'honneur de la pêche sous-marine fédérale qui est ainsi mis en avant. Actuellement, nous siégeons au sein du CSNPSN dans lequel notre commission nationale veille de près aux déclinaisons opérationnelles de la charte signée. Elle travaille également sur divers thèmes, tels que le marquage, les périodes de repos, les tailles, la création d'un portail de déclaration de la pratique.

Que personne ne s'y trompe : nous voulons accompagner nos pêcheurs, continuer à les écouter et leur permettre d'assumer cette remise en question et cette redéfinition de leur activité.

Je suis plongeur et aussi nageur avec palmes, et apnéiste...et pêcheur. Voilà notre force, et notre richesse : nous sommes multi disciplinaires !

Et pendant ce temps, nos athlètes en nage avec palmes brillent à l'international, le parcours d'excellence sportive est approuvé, le Pôle France est sur les rails.

Et pendant ce temps aussi, nos plongeurs souterrains ont puisé, aux eaux de Rocamadour, la récompense de leur camp d'été, tandis que nos férus d'archéologie subaquatique ont patiemment avancé dans la gestion des passionnants chantiers de l'Histoire.

Pendant ce temps, enfin, le sport se développe durablement...Désormais intégré dans le paysage fédéral grâce à la volonté politique de l'équipe dirigeante, le riche dossier du développement durable a pris ses marques. A l'heure où ce thème est partagé par l'ensemble des acteurs de la société française, à l'heure où notre Ministère a demandé un nouvel éclairage de l'approche sportive et éducative par le sport « vert », la FFESSM se donne les moyens de son ambition et s'inscrit de façon solide et crédible dans ce nouvel axe de son fonctionnement. A ce sujet, comment ne pas mettre en avant le travail fourni et partagé des régions, des ligues et des départements, des commissions, dans la déclinaison opérationnelle des objectifs nationaux, parmi lesquels le développement durable fait office de locomotive ?

### **Les actions de partenariat et de communication**

La politique de communication a trouvé son rythme de croisière, par la gratuité de certaines productions promotionnelles, tels les diplômes de baptême de plongée ou les autocollants, par la pérennité des conventions en cours, dont celle qui nous lie à Scubapro-Uwatec, à la SNCM, à Air Liquide Gaz Industriel Service ou à Air Liquide Santé France, et aussi par notre participation active à certains festivals ou salons, à la tournée des plages. Plus récemment, la signature de la charte des bases fédérales, ou bien l'accord national FFESSM et UCPA, méritent toute l'attention. Sans oublier (comment pourrait-on ?), le partenariat historique qui nous lie à notre assureur qui voit, par le départ à la retraite de Jean Lafont, une page se tourner. Gageons et soyons en sûrs que la reprise des commandes par Pierre, son fils, se fera dans le droit fil de ce que nous avons connu jusqu'aujourd'hui : un assureur à l'écoute de nos membres et de nos licenciés.

Le partenariat se matérialise également par nos nombreuses rencontres. L'équipe dirigeante cultive un ambitieux calendrier d'échanges et de construction partagée avec maintes autres fédérations ou organismes, parmi lesquels je dois sans être exhaustif citer, et remercier pour la qualité des travaux partagés, la FFS, la FFH, la FFCK, le CIAA, le CISN, le CIAES, le CNSN, le CSNPSN, l'AFNOR ...

Je voudrais citer le quarante deuxième Festival International du Film Maritime, d'Exploration et d'Environnement de Toulon qui nous a pris début octobre en son sein, afin de nous embarquer pour un voyage coloré et magique. Je le dis avec conviction : les images présentées incitent à la découverte réelle de la mer et, bien sûr, à la pratique de la plongée, sous toutes ses formes.

Je voudrais évoquer le Festival Mondial de l'image sous-marine qui a ouvert ses portes pour la deuxième année consécutive sur les hauteurs du Pharo, face à la rade de Marseille. Pendant cinq jours, films et photographies subaquatiques, venus de tous horizons, ont dominé le Vieux-Port, contribué à la promotion de la plongée et à la diffusion d'une passion. Nos désirs d'évasion et nos envies d'émotions en ont été comblés.

Je voudrais enfin faire référence à notre grand événement annuel : alors que l'année nouvelle et son contingent de projets nous emporte dans les perspectives de nouveaux plaisirs subaquatiques, voilà que s'est offert à nous, sans cesse renouvelé et pour tout dire sans cesse meilleur, le Salon de la plongée sous-marine, dans lequel notre communauté fédérale brille de son enthousiasme et de sa constance. Partenaire officiel de ce salon, la FFESSM y tient une place majeure. L'animation du grand bassin, les conférences, le grand stand fédéral, les clubs, et surtout les pratiquants venus de maints horizons: toutes et tous ici rassemblés, nous avons une fois de plus montré que la synergie n'est pas un vain mot. Je souhaite à ce titre particulièrement remercier l'équipe fédérale qui fait *tourner* le stand, piloté par Olivier Maire, ainsi que toute l'équipe d'animation du bassin.

### En résumé

2010 a été une bien belle année pour notre fédération. On nous disait: vous allez voir, les licences vont chuter, l'Europe va nous croquer, les commissions sportives vont s'étioler et, le pouvoir d'achat fondant comme neige au soleil, nos plongeurs auront d'autres poissons-chats à fouetter qu'à aller plonger! Bref, la sinistrose conjoncturelle ne pouvait que s'étendre à notre fédération, nos activités, notre communauté fédérale.

Et bien: non ! Tout d'abord, nos activités sportives sont montées en puissance et les fans de nos champions savent bien quels heureux podiums ceux-ci ont gravés en 2010. D'autant plus heureux que les divers championnats internationaux ont confirmé notre bon niveau. Allez voir du côté du hockey subaquatique ou de la nage avec palmes ou encore du côté de l'apnée et vous m'en direz des nouvelles... Imprégnez vous également de la passion de nos nageurs en eau vive et de nos tireurs sur cible, de la précision et de l'internationalisation de nos plongeurs en orientation, goûtez à l'art et à l'œil de nos orfèvres en images subaquatiques, parcourez les publications issues de notre commission « environnement et bio », régalez vous de la notoriété croissante de *DORIS*.

Ensuite, il y a cet accroissement des pratiques éco-responsables, de notre souci d'éduquer et de former au respect et à la connaissance de l'environnement. Sous les bannières modernes du développement durable, nous nous sommes définitivement installés... et nous nous y plaisons. L'adaptation courageuse de nos pêcheurs sous-marins et leur adhésion à la charte du pêcheur éco-responsable sont à cet égard emblématiques.

Enfin, la plongée, encore et toujours... : l'évolution du cadre réglementaire français dédié à la plongée est en cours, avec les quelques légitimes inquiétudes générées récemment par la parution d'un décret dédié à l'hyperbarie et par la rénovation de la filière professionnelle qui est sur les rails.

Malgré tous les tracassés, malgré la vie sociale et économique trépidante, malgré les multiples aléas que nos réglementations nationales ou internationales nous font parfois subir, je tiens à terminer par une note d'harmonie avec le ton de mon rapport, en vous parlant d'optimisme, du fameux optimisme des plongeurs : nous avons en nous un feu sacré, c'est celui de la passion pour nos activités. Quand la passion flamboie, nous sommes forts...

Et écoutés !

Jean-Louis Blanchard  
Président de la FFESSM

